

## ENA : vers un quatrième concours d'entrée, réservé aux titulaires d'un doctorat

Dans un entretien au quotidien « La Croix », le nouveau directeur de l'ENA se dit également favorable au durcissement des conditions de passage des hauts fonctionnaires vers le privé.

Le Monde.fr avec AFP | 19.10.2017 | Par Séverin Graveleau



« Je pense, à titre personnel, qu'on pourrait durcir » les conditions de passage des anciens énarques vers le privé, indique le nouveau directeur de l'ENA, Patrick Gérard, dans un entretien au quotidien [La Croix](#) publié mercredi 19 octobre. « Qu'il y ait des échanges avec le privé n'est pas choquant. Mais on pourrait raccourcir la période de mise en disponibilité, aujourd'hui de dix ans, au terme de laquelle un énarque qui veut rester dans le privé doit démissionner de la fonction publique », a-t-il expliqué.

Autre souhait de celui qui a succédé, en août, à Nathalie Loiseau, entrée au gouvernement : diversifier le recrutement. Il souhaite augmenter le nombre de scientifiques dans les promotions et réfléchit à un quatrième concours, ouvert aux titulaires d'un doctorat notamment en sciences. Actuellement, trois voies sont possibles pour intégrer l'ENA : un concours interne (fonctionnaires), externe (étudiants) et un 3<sup>e</sup> concours réservé aux personnes issues du privé et de la société civile. Pour une meilleure diversité sociale au sein des élèves, il réfléchit aussi à l'ouverture d'une seconde classe préparatoire intégrée, hors de Paris, destinée aux boursiers.

Interrogé sur la suppression du classement de sortie, envisagé un temps sous la présidence de Nicolas Sarkozy, Patrick Gérard estime que « là n'est pas la question ». En revanche, il a rappelé le souhait d'Emmanuel Macron que « les meilleurs ne partent pas systématiquement dans les grands corps [Conseil d'Etat, Cour des comptes, Inspection générale des finances], mais rejoignent les ministères prioritaires ».